

RAPPORT

DE

L'ASSOCIATION

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

POUR LE DIOCESE DE MONTREAL

FEVRIER 1878

(AVEC L'APPROBATION DES SUPERIEURS)

VINGT-CINQUIÈME NUMÉRO

MONTREAL

DES PRESSES A VAPEUR DU *NOUVEAU-MONDE*

30, RUE ST. GABRIEL

1878

RAPPORT

DE

L'ASSOCIATION

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

POUR LE DIOCESE DE MONTREAL

MARS 1873

(AVEC L'APPROBATION DES SUPERIEURS)

~~~~~  
VINGT-CINQUIÈME NUMÉRO  
~~~~~

MONTREAL

DES PRESSES A VAPEUR DU *NOUVEAU-MONDE*
30, RUE ST. GABRIEL

1873



COMPTE-RENDU DE 1872.

Détail des aumônes transmises par les églises de la ville de Montréal.

Notre-Dame	\$466.00
Eglise St. Pierre	435.00
Cathédrale (1)	356.25
Eglise St. Jacques	176.00
Notre-Dame de Grâce	48.93
Collège de Montréal	40.00
Hotel-Dieu	38.15
Ste. Anne	31.00
Couvent d'Hochelaga	27.00
	\$1619.33

Détail des aumônes transmises par les paroisses de la Campagne pour 1872.

L'Assomption	\$166.63
Verchères	128.00
Boucherville	120.00
St. Jacques de L'Achigan	92.80
Terrebonne	87.10
Ste. Rose	82.53
St. Rémi	80.25
Lanoraie	80.00
St. Lin	75.83
L'Epiphanie	75.00
Ste. Martine	70.00
St. Roch	70.00
Longueuil	67.00
St. Alexis	59.00
	\$1254.14
Porté en l'aut e part	\$1254.14

(1) Y compris \$24.00 de la succession McKay et \$40.50 de la succession Beaudry.

	Rapporté de l'autre part.....	\$1254.14
Joliette.....		58.69
Ile Dupas.....		56.34
Ste. Anne des Plaines.....		56.25
St. Henri de Mascouche.....		55.00
Laprairie.....		51.81
Ste. Geneviève.....		51.00
Berthier.....		47.93
Contrecoeur.....		45.93
St. Barthélemi.....		43.00
St. Cuthbert.....		43.00
St. Isi Ioré.....		42.75
Pointe-Claire.....		39.99
Sault-au-Récollet.....		38.42
St. Cyprien.....		38.35
St. Jean Dorchester.....		37.00
St. Martin.....		36.80
Ste. Elizabeth.....		34.35
St. Michel de la Pigeonnière.....		33.00
St. Hubert.....		32.00
St. Valentin.....		31.50
Lavaltrie.....		28.19
Lachine.....		25.50
Succession Gabauriau.....		23.80
St. Thomas.....		23.75
St. Sauveur.....		23.53
St. Sulpice.....		20.00
St. Laurent.....		19.50
Ile Perrot.....		17.50
Les Cèdres.....		17.00
St. François de Sales.....		15.00
Ste. Julienne.....		14.80
St. Basile.....		14.00
St. Ambroise.....		13.59
Ste. Marguerite de Blairindie.....		12.80
St. Jacques Le Mineur.....		12.25
St. Urbain.....		12.00
Collège Masson.....		10.90
St. Paul l'Ermite.....		10.00
Repentigny.....		9.09
St. Hermas.....		9.00
St. Clet.....		9.00
St. Paul de Joliste.....		8.84

Porté en l'autre part..... \$2466.99

Rapporté de l'autre part.....	\$2466.99
Varenes	7.30
St. Edouard.....	7.00
St. Polycarpe.....	7.35
Ste. Emèlie.....	6.00
Ste. Dorothé.....	5.07
St. Eustache.....	3.50
Ste. Mélanie.....	2.50
Bienheureux Alphonse	1.71
Ste. Justine.....	1.69
Ste. Marguerite.....	1.55
Total pour la campagne	<u>\$2510.66</u>
Total pour la ville	1619.33
Encaisse des années précédentes et intérêts.....	915.00
Grand total.....	<u><u>\$5044.99</u></u>

*Aumônes réparties entre les diverses Missions du Diocèse
durant l'année 1872.*

Payé aux missionnaires du diocèse (Pères Oblats).....	\$800.00
à la mission du Sault-St. Louis.....	200.00
" " " de St. Ma'achie d'Ormsdown.....	170.00
" " " de Ste. Agnès.....	120.00
" " " de St. Patrice d'Hinchinbrook.....	220.00
" " " de Ste. Marguerite.....	200.00
" pour bâtisses de la même mission.....	150.00
constitut de Ste. Marguerite.....	100.00
mission de St. Hippolyte.....	160.00
" de St. Colomban.....	100.00
" de Ste. Sophie.....	100.00
" de St. Alphonse.....	100.00
" de Ste. Béatrix.....	100.00
" de St. Calixte.....	100.00
" Ste. Anastasie.....	20.00
" St. Théodore de Chertsey, pour les bâtisses..	274.00
" de Ste. Emélie.....	180.00
" Ste. Lucé.....	100.00
" de St. Michel des Saints et St. Zénon.....	220.00
" de Fiopolis.....	200.00
" de St. Damien.....	220.00
" pour intérêt Ste. Julienne.....	42.00
" de St. Patrice de Rawdon.....	100.00
Payé pour impressions d'annales, circulaires, etc.....	275.00
" pour l'Œuvre des Tabernacles.....	50.00
" pour objets de piété.....	10.00
" contrats et documents pour les missions.....	20.00
" la mission de St. Côme.....	120.00
	<u>\$4391.00</u>

RECAPITULATION.

Recettes.....	\$5044 99
Dépenses.....	4391 00
	<u> </u>
Balance en caisse.....	<u>\$653 99</u>

MISSIONS D'ORÉGON.

Lettre de M. F. X. Blanchet, Missionnaire, à la Révde. Mère du Crucifix, Assist. Supr.-Gén. des Sœurs des SS. Noms de Jésus et Marie.

Jacksonville, Orégon, 15 Nov. 1872.

BONNE MÈRE,

Lorsque votre bonne lettre est parvenue à son adresse, j'étais absent pour un long voyage à Fort Klamath, à 120 milles d'ici. De retour, je me hâte d'accuser réception de votre missive et d'y répondre aussi bien que mon habilité pourra me le permettre. Votre entière soumission à la volonté de Dieu dans la situation présente, n'a pas peu contribué à consoler et à encourager les bonnes sœurs de Jacksonville. Votre résignation, votre parfait abandon à la Providence sont passées en elles, et maintenant toutes ensemble vous avez les mêmes sentiments, la même manière de voir sur le nouvel ordre de chose. Nos bonnes sœurs sont bien contentes de voir que maintenant vous serez capable de leur venir en aide de Montréal tout aussi bien, sinon mieux, que lorsque vous étiez à Portland. Elles auront en vous une protectrice éclairée et puissante, qui prendra soin des intérêts de la communauté d'Orégon. Soyez persuadée qu'autant que mes forces me le permettront, je m'efforcerai comme par le passé à aplanir les difficultés qui se rencontrent dans la vie de communauté, surtout en ce qui regarde l'avancement spirituel.

Veillez accepter mes remerciements, Révde. Mère, pour les jolis cadeaux que vous m'avez envoyés. De peur que je vous oubliasse à l'autel, vous avez pris soin de m'écrire : "Souvenez-vous de moi au pied de la Croix." Cette parole m'a causé de la joie et me donne le moyen de ne pas vous laisser dans l'oubli.

Le rapport des fêtes des "Noces d'Or" de Mgr. Bourget remplit les journaux de Montréal et de Québec. Ces

démonstrations de respect, et par dessus tout, ces riches, et splendides présents, dons précieux d'un peuple reconnaissant, n'ont rien de comparable. Puisse le saint Evêque vivre encore de nombreuses années pour l'exaltation de notre sainte Mère l'Eglise, pour le salut des âmes, et pour le bien de tant de communautés religieuses qu'il a fondées et qu'il fait prospérer par sa piété, son zèle et son dévouement.

Vous me demandez dans votre lettre de vous faire un rapport de la visite de Sa Grâce à Jacksonville. C'est avec plaisir que je me rends à votre désir. Mgr. Blanchet est demeuré deux semaines avec nous. Il a bien voulu loger chez les Sœurs, et parut enchanté de leur cordiale hospitalité. Il dit la messe, la plupart du temps, dans leur chapelle, entendit leurs confessions et leur donna, je crois, deux conférences spirituelles. Le P. de Craene, qui accompagnait Sa Grâce donna à mes paroissiens une mission de trois jours. Cette mission produisit beaucoup de bien : soixante personnes reçurent la communion ; vingt-cinq furent confirmées et dix se mirent en règle pour leur devoir pascal. Mgr. a été bien satisfait du résultat de sa visite. Aussidans une allocution au peuple, dimanche dernier, exprima-t-il sa joie et sa consolation ; il félicita les fidèles de leur générosité ; les loua d'avoir une petite église aussi propre, de posséder d'aussi beaux ornements pour les jours de fête, et leur fit des compliments bien mérités pour leur piété, leur dévotion et leur assistance fidèle aux saints offices. Il alla jusqu'à dire : "Encore quelques améliorations et Jacksonville deviendra une paroisse modèle." Un grand nombre de mes paroissiens s'attachèrent de cœur au Père de Craene ; le cours de sermons qu'il leur a donné les a ravis, transportés d'admiration. S'ils n'avaient pas appris que le R. P. était pasteur de Salem, peut-être auraient-ils demandé à l'Archevêque de le laisser avec eux. Le R. P. Yarley, d'Yreka, était aussi présent durant la mission ; le secours qu'il nous a prêté en entendant les confessions et en donnant quelques sermons, nous a été d'une grande utilité. A la clôture des exercices spirituels, dimanche, 27 octobre, une Messe Pontificale fut chantée par Sa Grâce

avec diacre et sous-diacre. La cérémonie a été superbe; un grand concours de peuple y assistait; tous les assistants étaient attirés par le désir d'être témoins d'une chose qu'ils n'avaient pas vue de leur vie.

J'ai été heureux d'apprendre que Mgr. était satisfait, car j'ai dépensé \$250 à faire peindre, laver et nettoyer l'église et la maison d'école. Les fidèles ont dû faire présent à Sa Grâce de \$75 à \$100 pour l'aider à défrayer les dépenses de son voyage.

Lorsque Sa Grâce a laissé Jacksonville pour Salem, j'étais absent de chez moi. J'étais parti pour ma mission du Fort Klamath, situé à 120 milles d'ici, dans la direction du Nord-Est, au delà des Montagnes-Cascades. D'après l'ordre de l'archevêque, j'avais dû partir. M'étant mis en route lundi, 4 novembre, je voyageai trois jours dans la diligence avant d'arriver au camp des soldats. J'avais à franchir trois montagnes, trois pics des Cascades, de la hauteur de 4, 5 et 6,000 pieds. Il me fallut trois heures pour gravir chacune d'elles. J'ai constaté qu'il y avait 7 ou 8 pouces de neige sur le sommet des monts et 3 ou 4 dans les vallées. Au camp, sur 90 hommes, 55 appartenaient à la religion catholique, 19 d'entre eux s'acquittèrent de leurs devoirs religieux. C'est un bon résultat, si l'on considère combien la vie du soldat est une vie licencieuse. L'an dernier de 65 catholiques qu'ils étaient, 19 seulement s'approchèrent des sacrements. Les officiers du camp me firent un cordial accueil; tous les matins on cirait mes bottes; en m'éveillant, j'avais le plaisir de trouver un grand feu pétillant auprès de moi, en un mot l'on m'entoura de toutes les attentions et les politesses que l'on aurait réservées à un prince de l'Eglise. Vous serez surprise d'une telle conduite à mon égard, lorsque vous apprendrez qu'aucun des officiers n'était catholique. Le docteur du Fort me dit tout bas que les ministres protestants ne recevaient pas un aussi bon accueil à cause de leur hypocrisie. Il ajouta: "Nous aimons le prêtre catholique parce qu'il est sociable, poli et aime un peu à rire (he likes a little fun); il sait comment se conduire en société et souffre bien des inconvénients sans se plaindre." Le colonel et les autres officiers, pour donner

le bon exemple à leurs inférieurs, assistaient aux saints offices avec leurs femmes et leurs enfants. Votre chère Ella Overtin, dont, j'ai béni l'union il n'y a pas très-long-temps, était présente avec son mari. Celui-ci, bien que protestant, lui laisse pleine liberté pour l'exercice de sa religion. Elle m'a donné une preuve éclatante de la foi qui l'anime: elle n'a pas eu honte de venir se jeter à mes pieds et de faire sa confession au milieu de la salle des exercices militaires, en présence de la foule. Son mari est déjà à demi catholique. Elle fait en sorte qu'il ne peut lire que de bons livres. Cet homme est d'ailleurs d'un excellent caractère, il est toujours content.

J'ai vu bien des choses étonnantes, dont je veux vous dire quelque chose. Il y a dans le voisinage des sources d'eau bouillante; l'eau qu'elles déversent est à une température si élevée qu'il est impossible d'y tenir la main pendant longtemps, et d'autres fournissent une eau si glacée qu'une seule cuillerée vous fait grincer des dents. Et encore, au pied de quelques montagnes l'eau sort et jaillit en telle abondance qu'il se forme des ruisseaux et même de petites rivières; l'onde en est si claire et si limpide que vous pouvez compter les coquillages qui tapissent le fond. Mais ce qui excite davantage la curiosité ce sont les nombreux "wigwams" ou cabanes sauvages. On les voit bâties le long des lacs, rangées en forme de croissant. Ces cabanes n'ont que deux ouvertures: l'une pratiquée dans le toit, donne issue à la fumée, l'autre placée dans l'un des côtés de la maison sert à laisser sortir ces misérables habitants. Le vêtement de ces Indiens consiste dans des nattes de jonc.

C'est maintenant la saison de la pêche; munis d'immenses filets, ces gens se font pour l'hiver suivant une provision de poisson qu'ils font sécher et qu'ils font fumer. Lorsqu'un Indien meurt, on l'enterre comme un blanc. Autrefois on avait coutume de brûler les corps, mais il n'en est plus de même depuis qu'il y a avec eux un agent, M. Dyer. Dans les environs de l'endroit où est déposé le corps du défunt, ceux de la tribu élèvent des monceaux de pierres et font pencher vers la terre les branches des saules ou des autres arbres afin de manifester leur deuil et leur profonde douleur. A

six milles de la demeure de l'agent, sur la rivière Williamson, les Indiens conduisent un "ferry-boat" ou chaland. Une femme indienne nous traversa de l'autre côté de la rivière; elle fit seule toutes les manœuvres. J'ai vu dans cette femme le véritable type de la dame des forêts; ses longs cheveux tombant sur ses épaules flottaient au gré de la brise; des bracelets de cuivre cachaient ses poignets; des souliers de jonc protégeaient ses pieds; de fausses perles étaient attachées à ses oreilles et à son nez. Je fis un mouvement pour tirer sur la corde, le long de laquelle avançait le chaland, mais elle me fit comprendre qu'elle n'avait besoin d'aucun secours. La plupart des Indiens parlent le Klamath; quelques-uns seulement comprennent le Chinook.

La nature, le long des lacs Klamath, présente un coup d'œil grand et magnifique. Il y a deux lacs Klamath: le petit Klamath à 5 milles de longueur sur deux de largeur; le grand Klamath est long de 30 milles et large de douze. Un jour que je me promenais sur leurs rives, je me crus sur les bords du lac St. Pierre, dans notre St. Laurent.

Beaucoup de protestants m'ont traité avec une grande honté. Quelques-uns ont été jusqu'à me donner la pension et le logement gratis. Puisse le bon Dieu leur donner en retour le don de la foi.

• Au moment où j'écris, nous avons un véritable jour de printemps; le soleil darde des rayons aussi ardents qu'en mai. Toutes les Sœurs sont bien. Pour moi, je jouis d'une assez bonne santé. Excusez toutes mes fautes.

Croyez-moi, bonne Mère,

Au pied de l'autel,

Votre dévoué serviteur *in Christo*,

F. X. BLANCHET, Miss.

VICARIAT APOSTOLIQUE DE LA RIVIÈRE
McKENZIE.

Lettre de Mgr. Clut, Coadjuteur de Mgr. Faraud.

MISSION DE ST. MICHEL (Fort Raë)
le 18 Mai 1872.

AU R. P. LACOMBE, SASKATCHEWAN.

MON RÉVÉREND PÈRE ET BIEN CHER AMI,

Vous avez fort bien agi, en vous plaignant sincèrement à votre vieil ami de son trop long silence ; je dis un grand *med culpa*, et pour obtenir plus facilement mon pardon, j'ai du regret de ma faute et je prends la résolution de mieux faire à l'avenir. Il est vrai que mes voyages, mes occupations, depuis mon premier passage au Lac la Biche, m'ont absorbé ; mais en prenant son temps à l'avance, comme je le fais depuis plusieurs jours pour mes correspondances, on peut facilement trouver quelques instants pour un ami, tel que vous, cher Père. Car laissez-moi vous répéter que dès que je vous ai vu pour la première fois, je vous ai aimé sincèrement. Et après, lorsque vous vous êtes devenu mon frère par vos vœux, et surtout que j'ai mieux connu votre zèle et votre amour des âmes, et entre autres celles des pauvres sauvages, je vous ai aimé et estimé davantage. C'est donc avec un bien-sensible plaisir, mon bon Père, que je veux continuer notre correspondance ; j'espère que désormais elle sera plus suivie que les années passées.

Si St. Paul devait être un dépôt pour nos missions, j'aimerais bien que vous lui apportiez vos soins ; car, aimant à rendre service à vos frères, comme vous en avez donné des preuves, en toutes occasions, nul ne pourrait

suspecter du mauvais vouloir chez vous, même dans des circonstances malheureuses.

D'après ce que vous me dites et ce que j'apprends d'ailleurs, vous allez bientôt nager dans la civilisation ; gouvernement, lois, rail-road, etc, vous aurez tout à souhait. Je suis de votre avis, cette grande civilisation ne profitera pas à vos pauvres sauvages. Vous avez bien raison de vous hâter à leur faire connaître les lumières de notre Sainte Religion.

En vous entendant parler de votre dictionnaire Cris que vous avez complété, de vos 130 sermons Cris, de votre grammaire, etc, l'eau m'en vient à la bouche, tant j'aurais le désir de les avoir, non seulement pour moi, mais encore pour les nôtres qui sont dans le district Athabasca, et qui n'ont rien de ce genre. Je dois vous dire cependant que j'ai 2 vieilles reliques de vous, ce sont votre dictionnaire et votre grammaire. Mgr. Taché avait eu la bonté de me les envoyer à Athabasca, lorsque son diocèse n'était point encore divisé. Ils sont écrits de votre main. Je vais les envoyer à Mr. Ladet qui est à Athabasca et à qui j'ai donné ordre d'étudier le Cris, mais qui n'a rien pour l'étudier. Si jamais je pouvais me soustraire à mes longues pérégrinations et à ma vie errante, j'irais volontiers passer un hiver à votre école pour le Cris, et je m'emploierais, je vous assure, à copier vos œuvres en Cris. Mais c'est un projet, je le sais, malheureusement irréalisable.

Cet hiver, du moins les 5 mois que j'ai passé à Good Hope, j'écrivais depuis le matin jusqu'à 11 heures du soir. J'ai pu copier le dictionnaire de mots et le dictionnaire de verbes du P. Petitot sur la langue Déné. Il est divisé en sept dialectes plus ou moins tranchés. Le Père n'avait encore que deux dialectes assez complets, je tâcherai de les compléter ou faire compléter tous, en obligeant les Pères qui parlent tel dialecte de leurs tribus respectives à remplir la colonne de leur dialecte propre.

De même, nous pourrons avoir un tout très-utile. Ces dialectes mis en rapport ont aussi l'avantage de se faire comprendre mutuellement, et de mieux donner l'intelligence de la langue Déné en général. Il en serait de même,

s'il existait un dictionnaire polyglotté de la belle langue algonquine. Mon Dieu ! la vie de l'homme est trop courte, et le temps passe trop vite ! Je rêve quelquefois dictionnaire, grammaire, instructions en langue Déné, mais mes voyages, des occupations temporelles, mes lettres, etc., absorbent mon peu de temps. C'est égal, faisons toujours ce que nous pourrons pour la plus grande gloire de Dieu ; il ne nous demande pas l'impossible.

La réflexion judicieuse que vous faites par rapport à nos frères arrivants, et goûtant un peu le bien-être d'une mission bien établie, d'une certaine civilisation, qu'ils ne rencontreront plus, lorsqu'ils seront ensuite parmi les sauvages, fait tort à un certain nombre, et malheur à ceux qui n'étudient pas les langues sauvages avec ardeur, dès les premières années. Car après ils ne font que végéter et ne savent jamais bien se faire comprendre de ceux après lesquels ils avaient soupiré d'abord, les sauvages. C'est une remarque que j'avais faite depuis longtemps. On devrait donc prendre des mesures pour remédier à ce grave inconvénient. J'ai remarqué en outre que ce serait plus avantageux aussi pour les jeunes missionnaires, quel qu'ils fussent, de les faire commencer par une vie de misère, que de les faire commencer par le bien-être. En arrivant, rien ne coûte. Mais si on les fait commencer par une vie aisée et le bien-être, ils sont plus difficiles après, les sacrifices et les privations leur coûtent davantage. Les jeunes missionnaires devraient se rappeler ce que leurs devanciers ont souffert de privations pour établir les missions.

Vous avez su par Mgr. Faraud, mon voyage au Lac La Biche, et ses misères, et ses fatigues, puis sa réussite en dernier lieu ; *Deo gratias* ! Inutile donc de vous en parler, ce serait faire de l'histoire ancienne.

Allons donc tout droit à Good Hope du Lac La Biche. Le trajet est long, mais grâce à la rapidité de notre beau McKenzie, on ne languit pas pour s'y rendre. En passant à la Nativité, nous avons le plaisir d'y installer Mr. Ladet. Il a deux aimables et gracieux compagnons, les pères Eynard et Lalty. Arrivé le 3 août, j'eus le plaisir d'y rester jusqu'au 15ème anniversaire de mon sacre. Malgré la solennité de

la fête, il me fallut cependant prendre place dans les berges de la compagnie. Pourtant j'étais heureux, car grâce à mon industrie et surtout à l'assistance de la bonne Providence, j'emmenais avec moi au moins le strict nécessaire pour nos chères missions du McKenzie. Au grand Lac des Esclaves, saluons pendant la nuit votre zélé compatriote, le cher Père Gascon. Je n'ai en tout et partout qu'un pauvre sac de farine à lui livrer et 99 objets de peu de conséquence; cependant ce bon missionnaire ne se plaint nullement de sa pauvreté. Il aime mieux souffrir s'il le faut, plutôt que d'abandonner sa chère mission, même momentanément, comme cela avait été résolu, après les mauvaises nouvelles. Je le laisse donc à son poste chéri, tout en admirant son généreux dévouement.

Saluons donc notre vieux compagnon, et allons passer quelques courtes heures auprès de nos Pères et frères de la Providence, qui ne s'attendaient pas au changement que j'allais opérer. C'est l'aimable et bon Père Grouard qui va devenir supérieur. Il sera obligé de renoncer pour le moment à sa vie aimée de missionnaire ambulante. Mais il est bon religieux, il veut tout ce que l'on veut de lui. Le Père de Kérangué prendra sa place et ses missions.

D'après les conseils de Mgr. Faraud, qui craint que je ne ruine trop vite ma santé, je devais passer l'hiver à cette chère Providence où j'aurais été très-bien, mais aux demandes réitérées des missionnaires de Good Hope, je renonçai à ce bien-être, et j'outrepassai même le désir de mon Supérieur, je me rendis à Good Hope. Avant de partir, allons dire bonjour à ces généreuses canadiennes, filles de la charité. Bénissons-les, elles le méritent bien par leur dévouement pour nos orphelins et pour nos écoles et pour nous. Ce sont de véritables sœurs missionnaires.

Notre caravane va être nombreuse, elle est composée de 16 berges. Ceux qui vous intéressent le plus parmi les voyageurs ce sont le R. P. de Kérangué, faisant route avec nous jusqu'au Fort Simpson.

Nous nous arrêterons 5 ou 6 jours au Fort Simpson, notre mission du Sacré Cœur de Jésus. Hélas! nous pourrions facilement constater que les Sauvages de ce poste ont

toujours été indifférents, le sont devenus plus encore par la présence habituelle d'un ministre dans le poste, tandis que les missionnaires catholiques n'y font que passer. Cependant, j'eus le plaisir de confirmer cinq personnes.

Le 2 septembre, nous partons, et grâce à la rapidité du McKenzie et à la vigueur de 16 rameurs qui se succèdent par bandes de 8, nous marcherons jour et nuit sans arrêter, si ce n'est pour faire bouillir la chaudière. Nous aurons à peine le temps de contempler les belles chaînes des Montagnes Rocheuses qui sont tantôt à droite, tantôt à gauche du fleuve.

Dé distance en distance, nous toucherons la main à de pauvres sauvages, avides de voir le prêtre, l'Evêque, et de recevoir notre bénédiction.

Le 7 septembre à midi, nous apercevons de loin le superbe clocher de Good Hope, et peu de temps après nous donnons l'accolade fraternelle à notre cher et aimable frère, le Père Séguin et à son digne frère Kearney.

J'ai été réellement satisfait et comme enchanté de ma visite à Good Hope. Nos Pères, grâce à leurs travaux, y sont assez bien établis. Ils ont une maison bien convenable et une belle chapelle magnifiquement ornée de peinture. Ils ont debout une église assez vaste, et attendant trop longtemps des ouvriers pour la rachever. Notre Père Séguin et le frère Kearney, tous les deux assez faibles, n'ont pas craint de se faire scieurs. C'est grâce à eux que maintenant leur chapelle est couverte et qu'elle a un plancher de bas et probablement maintenant un bel autel gothique. Ce que j'ai admiré, c'est l'ardeur des sauvages pour la prière. J'ai trouvé que nos Pères étaient un peu sévères pour leur accorder le baptême qu'ils désirent de tous leurs vœux. Ce printemps, ils devront baptiser presque tous ceux qui ne le sont pas encore, et en admettre un plus grand nombre à la première communion.

En automne, je ne pus confirmer que neuf sauvages. A Noël, j'ai eu le bonheur d'en communier 16 pour la première fois et d'en confirmer 27. Jugez de l'ardeur des Peaux de Lièvre et des Loucheux, pour assister à nos belles fêtes de Noël; la moitié des Sauvages étaient accourus du fond de leurs

forêts. J'ai vu des familles entières, hommes, femmes et enfants, venir de 15 jours de marche.

Mais voilà que je touche à la fin de ma seconde feuille retournons donc vite de Good Hope, passant encore au Sacré Cœur de Marie, au Sacré Cœur de Jésus, à la Providence, à Ste. Anne et à St. Joseph, pour venir trouver les bons Plats côtés de chien. En 31 jours de marche nous ferons l'espace d'environ 450 lieues. Cependant aucune fatigue, si ce n'est un dépôt au genou, par suite d'une chute sur un glaçon, qui m'inquiète. Adieu; je vous bénis et vous embrasse en frère.

† ISIDORE, EV. D'ERINDEL, O. M. I.

VICARIAT APOSTOLIQUE DE ST. ALBERT.

Extrait d'une lettre de Sœur St. Michel des Saints à une Sœur de la Mission de St. Albert.

HÔPITAL GÉNÉRAL DE LA PROVIDENCE,
Rivière McKenzie, 17 juin 1872

MA RÉVÉRENDE SŒUR,

Malgré la longue absence de notre chère Mère Lapointe, nous ne laissons pas de nous maintenir dans notre gaieté ordinaire, vivant dans une union d'esprit et de cœur que le temps semble resserrer davantage journallement. Si le bonheur réel pouvait se trouver ici-bas, je dirais qu'il n'existe nulle part ailleurs, qu'au cher McKenzie, où on jouit d'une joie et d'une paix qui semblent être parfaites.

Mais nos cœurs débordent d'allégresse en voyant qu'on s'apprête à partir pour le grand Portage: que sera-ce donc quand on verra poindre la berge qui nous ramènera notre très chère, très-aimée Mère Lapointe? En attendant ce désiré retour tout le monde est d'une ardeur sans pareille à l'ouvrage. On dirait qu'on pousse à qui fera le plus de besogne.

Que dire de notre charmant petite chapelle entièrement boisée maintenant, avec ses embellissements? On y a placé un joli devant-d'autel orné d'une croix au milieu d'une couronne d'épines et le tout entouré de magnifiques guirlandes de fleurs; puis au bas il y a une pensée *significative* ajoutée par l'auteur. Les jours ordinaires nous couvrons ce parement en indienne fleurie; or, un petit sauvage de la maison nous disait dernièrement qu'il priait bien mieux, l'autel découvert qu'avec le cotoa fleuri.

Le Révérend Père Petitot nous a fait présent d'un beau tabernacle, artistement découpé, ainsi que des gradins pareillement ouvragés. Au-dessus de l'autel se trouve la statue de Notre Dame de Pitié, placée sur un piédestal découpé, et de chaque côté sont les statues de notre Mère

Immaculée et de St. Joseph, également placées sur de magnifiques piédestaux. Pour tout dire en un mot, c'est un véritable petit bijou que notre chapelle actuelle.

C'est surtout au 23 décembre dernier, jour où nous fêtions le centième anniversaire de la mort de notre très-Honorée Mère d'Youville, que notre chapelle était belle à voir. L'autel illuminé était chargé de sentences découpées. Au-dessus du tabernacle on y lisait ces mots : "*In hoc signo vinces.*" Puis du côté de l'épître, ces paroles : "*Charitas nunquam extinguatur.*" Enfin, de l'autre côté, ces autres paroles : "*Nec flumina obruent illam.*" Je ne saurais vous affirmer si je suis exacte dans la citation de ces sentences latines ; mais je suis tout de même pleinement convaincue que je serai comprise. Les murs entiers étaient recouverts de draperies blanches, formant des festons qui étaient retenus par un ruban bleu et des fleurs de différentes couleurs. Neuf grillammes représentant les neuf Diocèses dans lesquels se trouvent répandues les Sœurs Grises, ornaient aussi ces murs ; sur chacun était inscrit le nom du Diocèse qu'il représentait. Inutile d'ajouter que St. Albert y figurait aussi. Des sapins étaient aussi dispersés ça et là. Le soir, au salut, il y eut illumination des plus magnifiques. Plus de cinquante lanternes Venitienes, de différentes couleurs, étaient suspendues tout autour de notre chapelle. Nos gens restèrent tout stupéfaits à la vue d'un spectacle si nouveau pour eux. Enfin, au sortir de la bénédiction, on fit entendre une longue fusillade pour clore cette fête si pompeusement célébrée. La parure demeura huit jours consécutifs, c'est-à-dire tout l'octave. Comme vous voyez on fête tout aussi bien dans ce fin-fond du nord, que partout ailleurs.

Je ne vous donne aucune nouvelle des semences, parce que je sais qu'on ne manquera pas de vous en donner à St. Albert. Les sœurs en général sont bonnes. Toutes nous brûlons d'ardeur pour le retour des berges du Grand-Portage. Cela se comprend aisément. Mes chères compagnes se joignent à moi pour vous offrir leurs meilleurs souvenirs et solliciter un petit *memento* quotidien dans vos prières.

Votre toute respectueuse et affectionnée,

SR. ST. MICHEL DES SAINTS.

MŒURS CHINOISES AU KIANG-SOU

PREMIÈRE PARTIE.

XI.—PRÉSENTS DU CIEL.—PRÉSENTS DE LA TERRE.

La maison de la famille du Ciel est aussi décorée et illuminée pour recevoir les présents; les parents et amis sont pareillement invités à un festin pour les voir, et il y a grande musique avec explosion de pétards. Mais un cérémonial tout particulier est observé pour la réception des deux boîtes rondes. Les deux porteurs ont soin de rester un peu en arrière, et dès qu'ils sont solennellement introduits, les symphonies et les pétards recommencent de plus belle. Dans la salon, une table est dressée pour recevoir ce précieux dépôt; on allume des cierges, on brûle de l'encens; après quoi, les mêmes porteurs reprennent leur trésor et sont invités à passer dans les appartements intérieurs où toute la parenté les suit. Là, ils se posent au milieu, face à face, et les spectateurs se rangent tout au tour. Un couple choisi, de bonne famille, béni d'une nombreuse postérité, mais surtout qui n'ait jamais passé à de secondes noces, est désigné pour procéder à la rupture des sceaux. Lorsque tout est disposé, les deux respectables personnages s'avancent gravement, font de pair trois inclinations profondes en joignant d'abord les mains devant la poitrine, puis les relevant jusqu'à la hauteur du front; ensuite ils déchirent les scellés, soulèvent un peu les couvercles et se retirent gravement comme ils étaient venus. Aussitôt la mère de famille se présente pour recevoir les deux boîtes, on récompense les porteurs, et chacun s'empresse à l'envie de satisfaire sa curiosité et de faire ses remarques.

• Voir pour le commencement le numéro précédent de nos Annales.

XII.—PRÉPARATIFS DES NOCES.

Peu de jours après l'échange de cadeaux, la famille du Ciel fait présenter une carte fixant le jour des noces. Il est encore de bon ton de la renvoyer deux ou trois fois ; mais, comme il faut enfin céder encore aux instances répétées, on réplique par une formule de soumission : " Nous obéissons aux ordres de vos Eminences. "

Le jour solennel approche. Le chef de la famille se rend en grande cérémonie chez l'entremetteur et l'invite à un festin où toute la parenté doit assister ; il s'agit de prendre les derniers arrangements. Lorsqu'on invite la fiancée à sortir, il est encore d'usage de faire de nouveaux présents à la famille, au parrain, aux musiciens, aux artificiers, aux décorateurs, à tous les employés de la maison. Or, tous ces points, ainsi que le bulletin de la fête, doivent être arrêtés d'avance, et l'infatigable entremetteur à d'ordinaire encore bien des fois à aller et à venir avant que l'on tombe d'accord. Tout est généralement déterminé par écrit. L'ensemble est toujours le même ; il ne s'agit que du plus ou du moins, et la famille de la fiancée a coutume de se montrer fort difficile.

Enfin on est convenu de tout ; rien ne peut retarder la célébration des noces. L'entremetteur est alors invité à un festin dont il est le héros ; on le gratifie de nouveau d'une somme assez ronde pour qu'il ait lieu d'être content, et on le prie de conclure. Les parents les plus éloignés et les amis de la famille, invités depuis longtemps, commencent à arriver en nombre, apportant leur petit présent, le plus souvent en nature ; demain on les comptera par centaines.

XIII.—SACRIFICE AUX ANCÊTRES.

A la tombée de la nuit qui précède la vigile des noces, les maîtres de la secte de la raison (Tao zè) se rendent respectivement dans chacune des deux familles, pour invoquer la faveur des dieux et faire part aux mânes des ancêtres du grand événement.

Le salon est illuminé ; quatre diables en papier sont installés sur une table au milieu d'un grand nombre de cierges. Devant eux, on brûle de l'encens. On sert aussi un festin savoir : une tête de porc avec la queue (ce qui est censé représenter l'animal entier), une volaille, un ragoût avec du vin, puis des fruits, des gâteaux, des sucreries et du thé. Les Tao-zé récitent de longues prières, composées pour la circonstance ; le thème en est toujours l'horoscope de la partie absente. Ces prières sont ensuite brûlées avec de l'encens pour être ainsi envoyées aux mânes des ancêtres. Cette cérémonie religieuse dure cinq ou six heures ; les parents et les visiteurs n'y assistent que comme spectateurs curieux, sans paraître y prendre la moindre part.

Il n'est pas nécessaire de dire que les chrétiens s'abstiennent tout à fait de ces pratiques superstitieuses ; quelquefois ils y substituent des exercices de piété.

XIV. — BAGAGE DE LA FIANCÉE.

Dès le matin, dans la famille de la Terre, on organise le transport du mobilier et du bagage de la fiancée. Ils se composent généralement des objets suivants : deux armoires, quatre coffres, une table de toilette avec grand et petit miroir, des lampes, des chandeliers, de la vaisselle, un petit cuvier à laver, une autre cuve moins profonde, un coffret pour les petits souliers (la modestie exige qu'on les dérober soigneusement aux regards des hommes), des bancs, des banquettes, un étalage pour les habits, des caisses plus ou moins nombreuses, quelquefois chargées de sapeques pour être rendues plus lourdes, et une selle ornée de soie, de fleurs artificielles et pleine de fruits secs. On porte aussi un grand brancard sur lequel sont entassés, de manière à occuper le plus de place possible, couvertures, matelas, etc. Des œufs rouges sont cachés à l'intérieur ; des fleurs et des guirlandes en ornent l'extérieur. Enfin, on étale sur une table de l'argent ou des titres de propriété, pour suppléer à ce qui pourrait manquer au trousseau.

L'entremetteur, à cheval ou en palanquin, ouvre la mar-

che. Quelques parents, une gouvernante, avec des servantes ou des esclaves, accompagnent le cortège. Mais les parents de la fiancée n'entrent pas chez la famille du Ciel, ils s'arrêtent à la porte ; on leur fait servir des rafraîchissements chez les voisins ou dans une hôtellerie.

Le trousseau est reçu en grande pompe avec fanfare à la chinoise et explosion de pétards. Un rite spécial est observé pour la mystérieuse scelle et pour le brancard de la literie. Les porteurs du brancard laissent passer tout le reste du trousseau ; ils attendent dans la rue qu'on vienne les presser d'entrer. D'abord ils refusent ; on finit par leur mettre à la main quelques pièces de monnaie, et aussitôt ils se précipitent comme des voleurs, à travers la porterie et les cours intérieures, jusqu'à la grande salle. La musique et les explosions recommencent, le brancard est installé au milieu du salon. Chacun s'empresse, se bouscule pour s'emparer des œufs rouges cachés dans les couvertures ; les jeunes filles surtout s'en montrent fort avides. Enfin, on sert un grand festin et on renvoie des cartes de remerciement.

XV.—LA VEILLE DES NOCES.

Le jour qui précède les noces, le chef de la famille du Ciel doit rendre ses hommages aux mânes et aux dieux tutélaires de la famille de la Terre.

Paré de ses plus beaux habits, il se fait porter en palanquin chez sa future belle-fille ; il se rend droit au salon, fait trois prostrations, et s'en revient, d'ordinaire sans avoir vu aucun des parents, et sans accepter aucun rafraîchissement ; ce n'est pas pour rendre visite aux mortels qu'il est venu, mais uniquement pour être agréable aux esprits et se concilier leur faveur. C'est encore une des nombreuses cérémonies dont nos chrétiens doivent s'abstenir.

Le soir, dans la famille du Ciel, on expose dans la grande salle l'image de Pou-sah. Les chrétiens y substituent une image pieuse. Devant l'image on allume des bougies et de l'encens. Puis, au son de la musique, on introduit le palanquin nuptial. Il est tout tendu de riches broderies à fond

rouge ; de grands candélabres sont placés aux quatre angles : pendant toute la nuit on y brûle des substances odoriférantes pour le parfumer.

Chez la famille de la Terre, il y a un festin domestique où personne ne mange, tant la pensée de la séparation imminente oppresse tous les cœurs. Chacun fait ses recommandations à la future épouse, chacun lui donne ses avis ; les vieilles tantes surtout ne tarissent pas. Il faut entendre les belles leçons qui se débitent ; c'est l'éloquence du cœur qui parle, c'est l'autorité de l'expérience. En réunissant en un volume tous ces sages enseignements, on formerait un cours complet de prospérité et de bonheur dans la vie de ménage. On y trouverait expliqué par le menu comment il convient de se comporter avec son mari, les attentions qu'il faut avoir à l'égard de son beau-père ; comment la plus grande difficulté sera toujours la belle-mère, ordinairement fort jalouse de son autorité ; comment il faut recevoir les visiteurs, comment conduire les domestiques, comment tenir une grande maison, etc. Enfin chacun exhorte la fiancée et la supplie de ne pas oublier chez son mari ni sa propre famille, ni les amis de son enfance. On pleure, on rit, on caquette ainsi presque toute la nuit.

XVI.—LE MATIN DES NOCES.

Le grand jour est enfin arrivé. Dans chacune des deux familles, deux nouveaux personnages apparaissent sur la scène : une marraine et un maître des cérémonies. Ces deux personnages, parfaitement au fait de toutes les rubriques, auront soin de les faire scrupuleusement observer.

La victime est parée ; sa figure est couverte d'un voile rouge, comme d'un masque impénétrable aux regards des curieux ; ses petits pieds sont cruellement pressés dans de beaux petits souliers brodés et pointus, et toute sa personne est comme perdue dans l'ampleur de magnifiques vêtements aux brillantes couleurs. La marraine et une dame d'honneur la conduisent péniblement ; on dirait une aveugle estropiée, ou plutôt un mannequin superbement vêtu.

Les parents sont tous réunis dans la grande salle ; des bougies et des bâtons d'encens sont allumés devant l'image de Pou-sah. A la voix du maître des cérémonies, la fiancée est prosternée et relevée trois fois devant le dieu tutélaire, puis une fois devant les parents ; on l'installe ensuite dans un fauteuil recouvert de draperies rouges ; une table est rangée devant elle avec des bougies, de l'encens, et quatre œufs rouges déposés sur un plateau. La marraine, tenant des deux mains les extrémités d'un fil de soie, jette à la figure de la fiancée quelques poignées de fumée d'encens ; puis, elle prend deux œufs rouges dans chaque main, les passe et repasse tout doucement, à la manière des magnétiseurs, sur les côtés du voile qui recouvre le visage. A peine les œufs ont-ils été reposés sur le plateau, que les jeunes filles se précipitent dessus pour s'en emparer. Enfin on reprend la fiancée pour la faire de nouveau prosterner devant le Pou-sah, et on l'entraîne dans sa chambre au son de la musique. Après quelques instants de repos, les symphonies recommencent accompagnées d'explosions de pétards, tandis qu'on procède à la toilette de la jeune fille. On réunit ses cheveux, jusque-là partagés sur le front, et on les festonne élégamment en longue crête sur le derrière de la tête à l'aide d'un cordonnnet rouge ; puis on la surcharge de fleurs et de pierreries, ensuite par le moyen d'un double fil de soie que l'on tord entre les doigts, on arrache adroitement les poils follets et les sourcils trop étendus, opération fort longue et qui me semble quelque peu douloureuse ; mais que ne ferait-on pas pour relever la beauté par un air de fraîcheur toute printanière ? Enfin le bandeau nuptial vient couronner ce beau front.

Cette pénible toilette terminée, on distribue aux assistants une pâtisserie toute particulière, que chacun mange religieusement, et dont il a soin de réserver une part pour les absents. Alors la foule se retire, la porte se ferme jusqu'à l'arrivée du cortège qui devra emmener définitivement la future épouse. En attendant, elle pourra prendre un peu de repos si elle est sage, car il lui reste encore de bien longues fatigues à supporter.

Chez la famille du Ciel on procède aussi à une petite toilette, mais qui n'est que pour la forme. Elle consiste tout simplement à passer le rasoir, dans tous les sens, sur la tête et sur les joues du fiancé. Pendant ce temps-là, la musique exécute avec vivacité ses airs les plus joyeux. C'est le privilège du chef d'orchestre de manier le rasoir en cette circonstance, et l'on a grand soin que le tranchant n'en soit pas trop affilé. Après cette courte cérémonie, on sert un grand festin qui ne sera pas simplement pour la forme ; la nombreuse assistance ne manquera pas d'y faire honneur avant de se mettre en chemin pour aller chercher l'épouse. A la fin du repas, l'entremetteur se lève le premier ; l'époux, assisté de deux de ses parents, frères ou cousins, l'accompagne jusqu'à la porte de la salle. Là, au bruit des pétards et au son de la musique, il lui présente un verre de vin et lui insère dans la bouche avec ses bâtonnets quelques pâtisseries délicates. L'entremetteur déguste les douceurs, salue en signe de reconnaissance, élève son verre en disant : " Nous voilà ! " ce qui signifie, nous voilà prêts à conclure enfin cette grande et heureuse affaire. Il boit et renverse la coupe pour montrer qu'il l'a vidée tout entière. Cette singulière cérémonie est répétée trois fois, et aussitôt on organise la procession.

XVII.—LA PROCESSION.

Voici l'ordre du défilé :

L'entremetteur et ses adjudants, à cheval ou en palanquin, forment l'avant-garde. Viennent ensuite :

L'époux avec quelques parents ;

Les tablettes des titres de la famille deux à deux (souvent on les a empruntées pour l'occasion) ;

Deux, quatre ou même huit énormes lanternes fixées au bout de longues perches ;

Deux ou quatre valets de police, espèces d'arlequins au chapeau pointu, armés de fouets et de bâtons ;

Deux tam-tam ;

Une civière ornée de soie rouge et chargée de présents ;

Deux chèvres vivantes ;

Une grue, emblème de la fidélité conjugale ;

Une ombrelle d'honneur, en soie rouge avec franges, portée fort haut au bout d'un long manche, et semblable à celle qui précède les mandarins dans leurs apparitions solennelles ;

Les musiciens, les artificiers, un procureur chargé de distribuer de bonnes mains aux barrières, aux portes de la ville et ailleurs ;

Deux grandes lanternes portées à la main ;

Des provisions de pétards, deux énormes mèches qu'on n'allumera pas avant le retour ;

Deux cribles armés de flèches contre les mauvais sorts, les esprits malins et les destins funestes ;

Des corbeilles d'immortelles, emblèmes d'une longue prospérité ;

Deux grands plateaux festonnés, où sont étalés pour l'épouse : un superbe manteau de cérémonie à fond rouge, enrichi de broderies en or, une ceinture ornée de pierres, une couronne de brillants, un voile rouge et une coiffure pointue ornée de petites idoles ;

Le somptueux palanquin nuptial ;

Les esclaves, s'il y en a dans la famille ; on les reconnaît au foulard vert que les hommes portent sur l'épaule droite, et au foulard rouge que les femmes portent sur l'épaule gauche ; quelquefois ces esclaves appartiennent à des amis qui les prêtent pour ajouter à la solennité de la noce ;

Les palanquins de la marraine et des servantes, ceux des parents et des amis qui veulent bien faire cortège ;

Enfin, une chaise à porteur vide et à moitié dépouillée de ses tentures.

Cet imposant cortège se rend à la hâte et non sans quelque tumulte, par des sentiers étroits et des rues encombrées, chez la famille de la Terre. En arrivant, chacun s'évertue à faire grand tapage pour faire valoir son importance. L'entremetteur et ses adjudants sont introduits au son de la musique ; avec lui entrent seulement les arle-

quins au chapeau pointu, les deux lanternes portées à la main, l'ombrelle d'honneur, les musiciens, la marraine, les servantes et les esclaves. La porte se ferme devant le palanquin nuptial, et le portier refuse obstinément de l'ouvrir. Le procureur s'avance avec une honnête gratification, et les obstacles sont bientôt levés. Tandis qu'on installe le palanquin au salon, les symphonies recommencent, accompagnées de longues explosions de pétards. La marraine et ses servantes se rendent à la chambre de la fiancée et saluent tout le monde au nom de la maîtresse de la famille du Ciel; et des rafraichissements sont servis à l'intérieur. Personne ne s'occupe de ceux qui attendent au dehors, pas même du mari ni de ses parents et de ses amis; on est censé ignorer leur présence. Généralement ils vont boire le thé et fumer la pipe dans un cabaret du voisinage.

XVIII.—LE DÉPART.

Bientôt la voix du maître des cérémonies se fait entendre. Sans ouvrir la porte, il invite la fiancée à sortir de ses appartements. Pas de réponse. On fait de la musique, en attendant. Le maître des cérémonies recommence son invitation; il presse la fiancée de se hâter en lui donnant mille belles raisons. Pas de réponse. La musique recommence. Il faudra au moins une troisième invitation, et l'entremetteur devra, lui aussi, joindre ses prières aux exhortations du maître des cérémonies. Pendant ce temps-là, le procureur distribue des bonnes-mains à tous les employés.

Enfin la porte s'ouvre. On introduit, au son joyeux de la musique, les deux plateaux qui portent le manteau de cérémonie et le couronné de brillants; puis la porte se referme. Les deux marraines parent la fiancée, et ensuite les parents et les amies sont admises pour faire les adieux. Ce sont des pleurs et des lamentations comme les dames chinoises savent en faire; le génie du bon Homère pâlirait devant elles.

Cependant, les invités, répandus dans tous les appartements ouverts au public, s'occupent à fumer la pipe, à boire

le thé et à manger des pepins de melon ; avec cela le Chinois sait patienter indéfiniment, sans jamais paraître éprouver de l'ennui. Après une bien longue attente, une messagère vient annoncer au maître des cérémonies que l'épouse est prête à sortir. Tout le monde se précipite dans le salon et dans les cours attenantes. Les parents se rangent à la file sur le passage, les voix se taisent, les yeux sont braqués.

Elle paraît enfin, toute étincelante d'écarlate, d'or et de pierreries, péniblement soutenue par les deux marraines. Les instruments résonnent, mais ils sont couverts par les explosions des pétards ; la fiancée salue en passant, sans les voir, chacun des membres de sa famille à qui leur sexe n'a pas permis d'assister à la scène des adieux ; elle se prosterne ou s'incline plus ou moins profondément devant chaque personnage, selon le degré de respect qu'elle lui doit. Arrivée au milieu de la salle, elle fait trois prostrations à l'image de Pou-ssah, et le parrain, aidé des deux marraines, l'installe dans le palanquin. Il en baisse les rideaux, il en ferme soigneusement la porte, et il donne quelque argent aux porteurs en leur recommandant d'avoir le pas uni, le pied ferme et les mouvements aussi doux que possible.

Alors le mari, qui s'est toujours tenu à l'écart, s'enfuit par la voie la plus courte avec les entremetteurs. On allume les mèches, l'encens, les lanternes ; les arlequins crient, les tam-tam sonnent, la musique joue, les boîtes tonnent, les pétards éclatent, la procession se met en marche.

XIX. — L'ARRIVÉE.

Au sortir de la maison paternelle et pendant la première moitié de la route, il convient que l'épouse pleure et sanglote. Ses frères et ses cousins lui font la conduite ; ils la consolent en lui disant que bientôt ils viendront la voir et qu'elle même pourra toujours revenir au foyer paternel. Elle ne répond que par des gémissements. A la fin, les frères rebroussement chemins. Dès lors, la joie doit prendre

la place de la tristesse ; l'épouse, en approchant de son époux, ne peut plus avoir que des sourires et de douces paroles. La procession prend ordinairement une voie longue et détournée, de manière à arriver du côté de l'orient, comme les astres et le soleil ; c'est de bon augure. Si par hasard elle rencontre un mandarin, celui-ci doit lui céder le pas. A la porte de la famille du Ciel, la tête de la procession s'arrête, ouvre ses rangs, se range à droite et à gauche, et le palanquin s'avance triomphalement entre ces deux haies avec musique, détonations, grand tumulte, jusqu'à la salle illuminée où il est solennellement déposé.

Après un instant de répit, la marraine introduit une petite fille superbement ornée. Celle-ci fait une première prostration devant l'image de Pou-ssah, une autre devant le palanquin nuptial, s'assied un instant et se retire sans mot dire. Deux cannes à sucre sont apportées, elles sont unies et liées ensemble par une bande de papier rouge. On les casse par le milieu, et on procède à l'ouverture du palanquin. On fait alors circuler parmi les assistants un sirop délicieux, espèce de nectar-extrait des cannes à sucre.

Bientôt le maître des cérémonies invite courtoisement la fiancée à daigner sortir du palanquin et combier l'attente de la nombreuse assistance, impatiente de la recevoir. La fiancée fait la sourde oreille. En attendant, les musiciens s'évertuent pour la recevoir joyeusement.

L'invitation se renouvelle, et la musique aussi, une seconde et une troisième fois. Les deux marraines devront tirer l'épouse, comme par force, de son palanquin. Au moment où elle apparaît, c'est une explosion de symphonie et de pétards. Une marraine et une dame d'honneur lui viennent en aide pour rendre les premiers hommages au Pou-ssah tutélaire en se prosternant devant lui, puis elles la soutiendront debout en attendant que l'autre marraine amène l'époux.

La voix du maître des cérémonies se fait entendre de nouveau. Il appelle l'époux de toute la force de ses poumons, et la musique joue. Il appelle encore, et la musique recommence. Il appelle une troisième fois, et enfin l'époux

apparaît sur le seuil de la porte intérieure. La musique redouble de vivacité. Mais l'époux tout soucieux semble hésiter encore; il faudra l'encourager, le presser par trois fois avant qu'il se détermine, à suivre la marraine devant l'image de Pou-ssah.

XX.—LE MARIAGE.

Dans la salle des cérémonies, l'image de Pou-ssah est suspendue contre le parvis du nord, regardant le midi; l'épouse est debout, un peu du côté de l'ouest, soutenue par sa marraine et par une dame d'honneur; l'époux est un peu à l'est, assisté par sa marraine. Quelques membres des deux familles sont là comme témoins; tout autour sont les invités, parents ou amis; ce qui reste d'espace disponible au dedans et au dehors, d'où l'on puisse avoir vue sur la scène, est occupé par une foule compacte de curieux. La musique est à l'écart dans quelque coin. Les artificiers sont au dehors, au milieu d'une fourmilière d'enfants que les détonations des boîtes et des pétards intéressent plus que toutes les cérémonies de dedans. Heureusement les noces ne se célèbrent guère qu'en hiver; au temps des chaleurs, il y aurait de quoi être suffoqué.

A la voix du maître des cérémonies, les deux époux se prosternent ensemble et se relèvent trois fois devant l'image de Pou-ssah, frappant du front la terre, trois fois à chaque reprise; chacune des prostrations est accompagnée d'une phrase de musique. Après ce premier hommage rendu au dieu tutélaire, les époux sont placés, face à face. L'épouse, invitée à se prosterner en signe de soumission, le fait avec empressement au son des instruments et au bruit des pétards. A son tour, le mari est invité à se prosterner devant l'épouse, pour lui souhaiter une nombreuse postérité. D'ordinaire il se montre révéche, et ne se laisse que difficilement persuader; mais lorsqu'enfin il s'exécute, la musique et les pétards redoublent d'ardeur, l'assistance applaudit, et le procureur sème des largesses dans la foule.

Bien vite une table est dressée, devant laquelle les deux époux s'asseyent en regard. On leur sert quelques friandises auxquelles ils ne touchent pas ; les deux marraines font tous les frais de la conversation. C'est un vrai dîner de comédie. Deux coupes surmontées, l'une d'un dragon pour l'époux, l'autre d'un aigle pour l'épouse, sont présentées par les marraines. On verse dans chacune un peu de vin que l'on mêle en le transvasant alternativement de l'une dans l'autre. C'est l'emblème de l'union des cœurs et de la communauté des biens. On approche ces coupes des lèvres des deux époux, au son de la musique et au bruit des pétards : c'est ainsi que désormais ils partageront les mêmes joies. Personne, en ce moment, n'oserait songer à l'amertume des chagrins, dont, sans aucun doute, ils seront abreuvés plus tard.